

nous. Et il est certain que notre climat ne s'y opposerait aucunement du moment que le sol serait suffisamment égoutté, assemblé et enrichi par l'engrais.

De distance en distance le long de l'allée je remarquai des tas de pierres amassées là graduellement chaque année au fur et à mesure que le Capitaine B. éprouvait ses champs. Cet intelligent cultivateur a dû cet automne charroyer toute cette pierre sous une remise improvisée près de la maison. Il devra la concasser durant l'hiver et s'en servir pour macadamiser son chemin de front après les travaux de semence le printemps prochain. Il fera de la sorte doublement bénéficier sa ferme : ces pierres enlevées des champs seront autant de nuisances de moins pour la culture du sol, et ensuite le chemin macadamisé augmentera la valeur de sa propriété, offrira une grande commodité pour les voyageurs et donnera en outre un exemple salubre qui ne devra pas tarder à être suivi par les autres propriétaires de l'arrondissement.

(A continuer.)

JEAN BELLEVUE.

DE TOUT UN PEU.

Papa, qu'est-ce qu'on appelle donc : *le jeu de nos institutions* ? demanda à son respectable auteur un futur électeur de l'an 1883.

— Mon fils, c'est un jeu d'où la France ne tire pas souvent son épingle....

Il y a des républicains qui ont de l'esprit. A preuve la tirade suivante :

Ce Molière ! Il y a dans ses fantaisies les plus grotesques un fond d'observation juste, qui étonne d'autant mieux qu'on étudie de plus près les choses de ce monde.

Vous vous rappelez la scène si amusante où Purgon, furieux contre son malade, qui a refusé de prendre un remède de sa main, le menace des maux les plus terribles.

— Vous tomberez, lui dit-il, de la bradypepsie dans l'apepsie....

— Monsieur Purgon ! s'écrie Argante suppliant.

— De l'apepsie dans la dyspepsie....

— Monsieur Purgon !

— De la dyspepsie dans la lienterie.....

— Monsieur Purgon !

— De la lienterie dans la paralysie.....

— Monsieur Purgon !.....

— Et de la paralysie dans la privation de la vie, où vous aura conduit votre folie ! votre folie !

Jamais vous n'auriez cru, n'est-ce pas ? qu'on pût faire une application quelconque de cette imagination fantasque de Molière à une scène de la vie réelle. Eh bien ! écoutez M. Perrot, et vous verrez si ce n'est pas, tout craché, le discours de M. Purgon.

M. Perrot est un de nos honorables, et quelques conseillers généraux du département qui l'a élu lui ont demandé ce qu'il comptait faire dans la crise que nous traversons.

Et voilà qu'aussitôt s'engage la scène :

— Ceux qui cherchent le remède dans la république conservatrice, s'écrie M. Perrot, furieux, commettent cette grosse erreur de ne pas voir que la république conservatrice, en faisant alliance avec la république radicale, n'existe plus, et que c'est cette république radicale qui serait maîtresse du pays....

— Ah ! monsieur Purgon !

— Or, qu'on ne s'y trompe pas, la république radicale ne fait plus qu'un, elle-même, avec la république socialiste....

— Ah ! monsieur Purgon !

— Et la république socialiste nous donnerait aussitôt l'anarchie.

— Ah ! monsieur Purgon !

— Et avec l'anarchie, le retour certain des Prussiens.

— Ah ! monsieur Purgon !

— C'est-à-dire la ruine définitive.

— Ah ! monsieur Purgon !

— Et peut-être la fin de la France.

— Eh ! là, là ! monsieur Perrot !

Un de nos reporters rencontre un bohème qui eut jadis tant d'esprit, et qui a aujourd'hui si peu de chaussures.

— Voulez-vous une nouvelle ? demande-t-il à notre ami.

— Oui, si elle n'a pas de barbe au menton.

— Absolument neuve, absolument authentique : seulement, je vous prévins d'une chose, c'est que personne n'y ajoutera foi.

— Allez toujours.

— Eh bien ! annoncez que vous m'avez offert une absinthe, et que j'ai refusé.

Oh ! le beau sexe !

On a publié au commencement de l'année, à New-York, un livre intitulé :

CONSEILS UTILES AUX FEMMES LAIDES.

Or, un Américain nous disait :

— On n'en a voulu qu'un exemplaire, et encore il a été volé.

Je retrouve cette pensée bien juste dans une lettre que lord Chesterfield écrivait à Montesquieu :

« Vous autres, Français, vous savez élever des barricades, mais jamais de barrières. »

On écrit de Vienne à la *Patrie* que l'empereur d'Allemagne a visité dimanche dernier, la partie française de l'Exposition.

Par une négligence regrettable de la direction générale, les exposants n'avaient pas été prévenus de cette visite, et l'empereur a failli trouver la plupart des vitrines couvertes, selon l'usage du dimanche, ce qui aurait été dénoncé ensuite comme une manifestation.

Les exposants français ont pu, au dernier moment, découvrir leurs magnifiques vitrines et montrer à l'empereur Guillaume que nos revers n'ont rien enlevé à l'éclat de nos industries.

L'attitude de nos compatriotes a été calme, réservée et très digne. Leurs produits ont été fort admirés.

Quant à la population de Vienne, elle laisse voir peu d'empressement et fort peu d'enthousiasme autour de l'empereur Guillaume. Quoi qu'on en puisse dire, les Autrichiens n'ont pas oublié les malheurs de 1866.

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Ernest Feydeau.

C'est le 18 octobre que M. Feydeau a succombé ; atteint depuis trois ou quatre ans d'une paralysie qui lui enlevait l'u-

sage de tout un côté du corps, notre confrère avait conservé cependant toute sa lucidité d'esprit.

Il a été enlevé subitement, sans que rien pût faire prévoir le fatal événement ; il lisait son journal quand la mort l'a frappé, en lui épargnant du moins les souffrances d'une cruelle agonie.

Ernest Feydeau était né à Paris le 16 mars 1821. Il avait, comme tout le monde, débuté par un recueil de vers, les *Nationales*.

Son mariage, en 1847, avec la fille de l'économiste Blanqui, le tourna vers les affaires de bourse. Il s'occupa ensuite de recherches archéologiques et publia quelques articles dans le *Moniteur*, la *Presse* et l'*Artiste*.

Fanny, roman qui obtint un succès des plus brillants, et qui eut seize éditions en dix mois, lui fit un nom. Profitant de la vogue, il donna l'année suivante le roman de *Daniel*, puis dans le même genre scabreux, *Catherine d'Overmes*, le *Mari de la danseuse*, *M. de Saint-Bertrand*, étude. Un début à l'*Opéra*, puis le *Secret du bonheur*, tableau de la vie en Algérie. *Du luxe des femmes*, *des mœurs*, *de la littérature et de la vertu*, etc.

Les correspondances de Rome, inspirées par le gouvernement italien, nous parlent avec une certaine complaisance des brevets de pension remis aux religieux si odieusement dépossédés. Il faut que l'on sache ce que c'est que ces brevets de pension. Les religieux qui ne sont pas prêtres ont droit à 300 francs par an. Ceux qui sont prêtres ont droit à 500 francs par an. Mais, sans compter le danger très-probable de la banqueroute italienne, voici comment les choses vont se passer. Chaque mois les pauvres religieux auront à présenter un certificat de vie sur papier timbré qu'il faut acheter. La signature du syndic, au bas du certificat de vie, coûte 20 centimes, et, enfin, la misérable pension demeure frappée de l'impôt sur la richesse mobilière, et cet impôt représente une retenue de 15 ou 20 pour 100. Tout compte fait, les religieux qui sont prêtres recevront 1 fr. 25 c. par jour et les religieux non prêtres, 75 centimes par jour pour se loger, se nourrir et s'habiller. Le gouvernement italien ne leur donne donc que la misère en échange de ce qu'il leur vole.

On assure que le Conseil d'Etat, dès qu'il reprendra ses travaux, doit s'occuper du pourvoi formé par le prince Napoléon contre le ministre de la guerre, à propos de l'omission de son nom sur l'*Annuaire militaire*.

L'amiral Tréhouart, qui vient de mourir à Arcachon, était entré au service en 1812.

C'est lui qui, demandant à l'Empereur de partir en Crimée, s'exprimait ainsi :

« Sire, vous ne voulez donc pas faire casser cette vieille tête au service de Votre Majesté ? »

Nous trouvons dans l'*Union* la note suivante :

« *Paris-Journal* affirme de nouveau que l'extrême droite a reçu communication d'une lettre de M. le comte de Chambord, qui lui enjoint formellement de voter la prorogation des pouvoirs du maréchal pour dix ans.

« Nous avons déjà dit au *Paris-Journal* qu'il était, à ce sujet, mal informé ; nous le lui répétons aujourd'hui. »

Nos propres informations confirment celles de l'*Union*. Le comte de Chambord aurait fait conseiller aux députés de montrer beaucoup de déférence et de confiance au maréchal ; mais il ne se serait nullement prononcé sur le fait de la prorogation, encore moins sur sa durée. Les députés agiront sous leur responsabilité. — *Univers*.

M. Paul de Cassagnac s'élève avec violence contre l'esprit nouveau qui préside aux résolutions des bonapartistes :

Je dis, moi, que ceux qui dirigent le parti de l'empire, et dont l'organe habituel est le journal *l'Ordre*, nous ont menés tout droit à l'alliance honteuse des républicains, et je refuse de les suivre davantage.

Il ne me plat pas de voir sans m'indigner, qu'on en est arrivé petit à petit à voter avec les rouges et à donner le scandaleux spectacle de noms impérialistes accolés aux noms radicaux.

Oh ! je m'explique maintenant pourquoi l'*Ordre* a gardé le silence vingt-quatre heures pendant l'échange de cette infame correspondance entre M. Portalis et le prince Napoléon ! Je m'explique également cette recue nouvelle dont il annonçait pompeusement les débats dernièrement, cette recue qui s'appelle *Amigues*, et qui fut après la Commune le défenseur de l'insurgé Rossel !

De là à faire alliance avec les républicains, à donner la main à Thiers et à Gambetta, il n'y avait qu'un pas.

Ce pas a été franchi.

On lit dans l'*Univers* du 9 novembre :

Aujourd'hui ont eu lieu à Notre-Dame les prières publiques demandées par l'Assemblée nationale elle-même, pour attirer les bénédictions de Dieu sur ses travaux.

Déjà, dans toutes les paroisses du diocèse de Paris, les fidèles avaient été convoqués pour prier à ces intentions. Mais le caractère particulier de la cérémonie d'aujourd'hui se trouvait dans l'assistance officielle des autorités.

Le long de la rue du Parvis-Notre-Dame, un bataillon d'infanterie formait la haie. Des escadrons de cuirassiers étaient rangés sur les côtés de la place Notre-Dame. Dans le chœur, des places avaient été réservées, du côté de l'épître, pour le conseil d'Etat, la cour de cassation et la cour d'appel ; du côté de l'évangile, pour la cour des comptes et l'Institut.

De chaque côté de l'autel, le général de Ladmirault, gouverneur de Paris, le général de Geslin, commandant la place ; le ministre de la justice et le ministre de l'instruction publique et des cultes, et les députés, au nombre d'environ cinquante, occupaient des places réservées.

Dans la nef, voici l'ordre occupé par les fonctionnaires : du côté de l'épître, le préfet de la Seine, le conseil municipal, les maires de Paris, l'Académie de médecine, le vice-recteur et le corps académique, les ingénieurs des ponts et chaussées, les professeurs et administrateurs du Muséum, l'Ecole des chartes, le conseil supérieur de l'instruction publique, enfin les professeurs des arts et métiers ; du côté de l'évangile, le préfet de police, le tribunal de commerce, la chambre de commerce, les inspecteurs et directeurs des administrations centrales, les officiers de terre et de mer, en une députation des sauveteurs.

Mgr. l'archevêque de Paris présidait la cérémonie qui a commencé par le *Veni Creator*, précédé d'un morceau de musique militaire.

La messe a été célébrée par le chanoine Le Guillou selon le rit romain.

La musique de la garde de Paris, placée dans le transept, a

exécuté divers morceaux à l'entrée de la messe, à l'offertoire et à la sortie.

Le grand orgue, tenue par M. Sergent, a joué à l'élévation et à la communion.

À Versailles, la cérémonie des prières était présidée par Mgr. l'évêque, qui a prononcé une émouvante allocution.

Aux premiers rangs de l'assistance on remarquait le président de l'Assemblée, M. Buffet, et le maréchal de MacMahon en grand costume, puis venaient les ministres, tout le bureau de l'Assemblée et environ plus de 400 députés.

On lit dans *Paris-Journal* cette nouvelle que nous reproduisons sous toutes réserves :

Une nouvelle qui nous vient de bonne source :

Dans le procès d'Autun, sur le quel nous avons publié hier d'intéressants détails, (on sait qu'il s'agissait de rien moins que de l'enlèvement de la marquise de MacMahon, vouée au rôle d'otage), sont compromis deux députés de la gauche radicale : M. M. Badoret et Boysset.

Il est probable qu'une demande en autorisation de poursuites contre ces deux députés sera déposée aujourd'hui sur le bureau de l'Assemblée.

Le *Journal des Débats* prouve très-bien que les parlementaires proposent d'abord au maréchal MacMahon ce qu'ils ont déclaré ne vouloir jamais donner au comte de Chambord : le pouvoir sans garanties préalables. En effet, la proposition du centre droit et de la droite donne d'abord, sans poser aucune condition, dix ans de présidence au maréchal ; puis elle ajoute qu'après lui avoir donné le pouvoir on s'occupera des conditions dans lesquelles il l'exercera.

N'est-il pas étrange que les parlementaires aient amené la plupart des royalistes à trouver juste que l'on montrât au comte de Chambord des défiances, et que l'on eût envers lui des exigences qui seraient réputées injurieuses et doivent être tenues pour inutiles vis-à-vis du maréchal ?

On mande de Rome, 5 novembre :

On dément, dans les cercles catholiques, que la lettre du comte de Chambord ait produit une fâcheuse impression sur le Pape. Pie IX aurait dit, au contraire, que c'était là le langage d'un roi vraiment chrétien.

On parle d'une lettre de Sa Sainteté au comte de Chambord, pour le féliciter de ses déclarations royales et chrétiennes. Mais on ignore absolument si ce bruit est fondé sur une simple supposition ou sur une réalité. Le Pape ne communique sa correspondance à personne, à personne du moins qui soit capable d'indiscrétion.

M. le prince de Joinville aurait formellement déclaré qu'il si la proposition de le nommer lieutenant-général se produisait à l'Assemblée il monterait à la tribune pour la combattre. Il aurait même ajouté :

Maintenant, je suis *macmahonien*.

M. le comte de Paris ne s'est pas déclaré *macmahonien*, mais il a dit : « qu'il voulait en même temps sauvegarder l'idée monarchique et l'honneur de sa maison. »

Heureusement pour les gens peu aptes à deviner les charades, M. le duc d'Audiffret-Pasquier a annoncé officiellement que les princes ne consentiraient à se laisser porter à la lieutenant-général qu'avec l'autorisation de M. le comte de Chambord.

Les enfants de maïame la comtesse de Paris entendent naturellement parler beaucoup politique et s'en mêlent un peu. C'est ainsi qu'on entendait ces jours-ci la jeune princesse Marie-Amélie dire à son jeune frère, le petit duc d'Orléans, en l'emmenant jouer dans le parc de Chantilly :

— Allons ! viens, *Gouvernement* !

Autre anecdote.

La jeune princesse est, dit-on, quelque peu volontaire.

Son père ne peut la corriger de ce petit défaut, ni lui faire admettre, par exemple, qu'elle puisse revenir sur les décisions qu'a prises son jeune amour-propre.

Ces jours derniers, à la suite d'une petite algarade de ce genre, le comte de Paris, après un dîner auquel avaient assisté plusieurs invités, prit le *Figaro* et feignit d'y lire un article qu'il improuva gravement, et dans lequel on plaingait le pauvre père d'avoir un enfant aussi volontaire, dont le caractère affligeait tous ceux qui l'approchaient, etc., etc.

La petite princesse reçut la leçon sans mot dire, mais au bout d'un instant :

— Je parie, s'écria-t-elle, que c'est encore ce petit polisson de Thiers qui a fait mettre cela dans le *Figaro* !

Un médecin qui n'a pas de chance, c'est le docteur X.... qui demeure au haut du faubourg Saint-Honoré. Au rez-de-chaussée de la maison qu'il habite vient de s'établir un marchand de volailles. Or, à l'entrée du corridor, à côté de la plaque traditionnelle portant ces mots :

DOCTEUR-MÉDECIN.

On lit au-dessous du nom à peine visible du marchand de volailles :

TUE SUR COMMANDE.

Le docteur X.... vient de donner congé.

Le *Rippel* a une délicieuse histoire de faux négrier qui dénote une imagination et une énergie peu commune chez son héros :

Il vient de mourir, dans la rue Monge, un riche aventurier nommé Calixte H...., qui après un long séjour dans les Amériques, étaient revenu dans son pays avec une brillante fortune.

Voici comment il s'y prit pour l'acquiescer :

D'un esprit inventif et aventureux, la veille du départ de son navire pour l'Europe, il descendit un jour à terre, et, à l'aide d'un pot de cirage, il se noircit le visage ; si complètement transformé en nègre, connaissant d'ailleurs la langue nègre, il se vendit 1,500 franc à un planteur hollandais.

Le lendemain, parfaitement blanc, il s'échappait de la plantation, et son navire mettant à la voile, il allait, dans un autre port, renouveler sa métamorphose. C'est ainsi que nouveau Protée, il changea huit ou dix fois de couleur.

Enhariti par ce succès, il fit un dernier coup de maître qui lui valut une somme prodigieuse. D'accord avec les quinze hommes d'équipage de son bord, il les affubla de vieux haillons, les noircit de pied en cap avec du goudron, et fit annoncer à son de trompe, dans une île anglaise, qu'il allait vendre le soir même une cargaison d'esclaves du Congo.

Il les vendit tous, et la somme lui fut payée comptant. L'acheteur emmena sa marchandise, très content de son marché et s'enlormit heureux. Mais, dans la nuit, sa « marchandise » décampa.